

Bilan de la Présidence de la République de Moldova du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe (14 novembre 2025 – 15 mai 2026)

Introduction

Le 14 novembre 2025, soit l'année des 30 ans de son adhésion au Conseil de l'Europe, la République de Moldova a pris pour la deuxième fois la présidence du Comité des Ministres.

À l'heure où l'ordre international fondé sur des règles connaît des défis sans précédent et où les équilibres géopolitiques se reconfigurent, le rôle du Conseil de l'Europe dans la préservation et la défense de la démocratie, des droits humains et de l'État de droit n'a jamais été aussi crucial.

Au cours de sa présidence du Comité des Ministres, qui avait pour thème ***Pour une Europe de la paix et de la résilience***, la République de Moldova s'est attachée à aider le Conseil de l'Europe à orienter ses activités vers la réalisation de ses objectifs, à renforcer les capacités de l'Organisation et à acquérir de nouveaux outils pour qu'elle s'adapte au mieux à des réalités en constante évolution tout en préservant ses valeurs essentielles.

Ces nouvelles réalités rendent notre Organisation encore plus utile, soulignent la nécessité d'une responsabilité et d'un engagement renouvelés à l'égard de ses valeurs fondamentales et requièrent des actions résolues pour renforcer notre réponse collective aux menaces qui pèsent sur ses principes fondamentaux.

La présidence s'est articulée autour de trois grands axes : *soutien à l'Ukraine et responsabilité pour le crime d'agression commis par la Fédération de Russie ; soutien aux travaux sur le Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe, et renforcement de notre lutte contre la désinformation.*

Tout au long de la Présidence moldave, 43 manifestations au total ont été organisées pour promouvoir ces thèmes prioritaires, dont des réunions à haut niveau, des conférences régionales, des réunions des comités intergouvernementaux du Conseil de l'Europe, des conférences d'experts et plusieurs débats. Pour promouvoir ses priorités clés et contribuer ainsi à l'action extérieure de l'Organisation, la présidence a organisé ou co-organisé à Genève et à New York des rencontres non officielles consacrée à l'établissement des responsabilités dans l'agression contre l'Ukraine, à la promotion de la lutte contre la violence domestique et au renforcement de la protection des droits sociaux. Les priorités de la présidence ont été présentées au Conseil permanent de l'OSCE par le ministre Mihai Popșoi, en sa qualité de président du Comité des Ministres, et une réunion « 2 + 2 » a été organisée en marge de la Session ministérielle à Chișinău.

Maia Sandu, Présidente de la République de Moldova, a participé à la session d'hiver de l'APCE, lors de laquelle elle a abordé les grands thèmes de la présidence devant l'Assemblée et réaffirmé l'engagement de notre pays à préserver et promouvoir les valeurs clés de l'Organisation. Mihai Popșoi, en sa qualité de président du Comité des Ministres, a présenté devant l'APCE des communications sur les activités du Comité des Ministres en janvier et en avril 2026.

Les 20 et 21 novembre 2025 se sont tenues à Chişinău des réunions de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), auxquelles ont participé quelque 60 parlementaires des 46 États membres du Conseil de l'Europe. L'ouverture de la réunion de la Commission permanente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe par Theodoros Rousopoulos, président de l'APCE, a été suivie d'une allocution de bienvenue prononcée par Igor Grosu, président du Parlement moldave. Les parlementaires ont ensuite tenu un échange de vues avec Mihai Popşoi, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, dans le cadre de la Présidence moldave du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. Une manifestation parallèle a été consacrée à la lutte contre les violences faites aux femmes, occasion de souligner le rôle crucial des parlementaires dans la progression de la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul, le renforcement des cadres législatifs et la promotion d'actions coordonnées pour prévenir et combattre la violence fondée sur le genre.

Le présent document offre un aperçu des principales initiatives et réalisations de la Présidence moldave, articulé autour de ses priorités essentielles et thématiques.

La responsabilité, la justice et une paix durable ont été au cœur de notre soutien à l'Ukraine, toujours aux prises avec la brutale guerre d'agression lancée contre elle par la Fédération de Russie.

En matière de responsabilité, une nouvelle étape a été franchie. Le 16 décembre 2025, lors d'une conférence diplomatique organisée conjointement par le Conseil de l'Europe et les Pays-Bas, 35 pays (dont la République de Moldova) et l'Union européenne ont signé une nouvelle convention instaurant la Commission internationale des réclamations pour l'Ukraine. Ce moment a marqué une avancée décisive dans notre quête de justice. Non une justice symbolique, mais la possibilité réelle et effective que la Russie assume la responsabilité des immenses souffrances qu'elle a causées en attaquant l'Ukraine.

Pendant tout son mandat, la Présidence moldave s'est attachée à harmoniser et à faciliter les travaux au niveau du Comité des Ministres pour avancer vers la mise en place d'un Tribunal spécial pour le crime d'agression contre l'Ukraine. Sur la base de l'accord conclu au sujet des modalités d'adoption lors de la Session ministérielle à Chişinău, 36 États et l'Union européenne ont adopté la résolution établissant l'Accord partiel élargi sur le Comité de direction du Tribunal spécial pour le crime d'agression contre l'Ukraine. Cela représente une avancée cruciale vers la mise en place d'un Tribunal spécial opérationnel.

L'échange de vues annuel entre le Conseil de l'Europe et les Nations Unies s'est tenu le 5 février 2026. À l'initiative de la présidence, il s'est concentré cette année sur les droits humains et la situation des enfants ukrainiens, en particulier les enfants ayant été déportés en Russie. Les participants ont souligné l'importance de la coopération internationale dans le contexte de la guerre en Ukraine, la responsabilité de la Russie et la nécessité d'utiliser pleinement les mécanismes existants, tels que le Registre des dommages, les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme et le Tribunal spécial pour le crime d'agression contre l'Ukraine. Il a également été souligné que malgré les difficultés persistantes et les ressources limitées, il fallait renforcer le système international de droits humains pour veiller à ce qu'il reste effectif et crédible.

Les réaménagements géopolitiques, la montée des tendances autoritaires, l'érosion des normes démocratiques et les déstabilisations hybrides menacent le progrès, la paix et la stabilité que le Conseil de l'Europe défend depuis 75 ans. Le **Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe** vise à renforcer les fondements de la démocratie, à en amplifier les bénéfices et à innover pour la rendre concrète et positive pour tous. Soutenir le Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe a constitué un choix tout à fait naturel pour la Présidence moldave, qui juge clairement nécessaire de renforcer la réaction collective aux tentatives de sape de la démocratie en garantissant et en favorisant la stabilité, la résilience et la sécurité démocratiques. En œuvrant à concrétiser ses priorités, la Présidence moldave du Comité des Ministres a contribué à la réponse de notre Organisation au besoin de rendre notre démocratie plus résiliente et adaptée aux réalités émergentes et aux menaces qui pèsent sur son existence. La plupart des manifestations organisées sous l'égide de la présidence étaient axées autour du renforcement de la résilience démocratique.

L'une des actions prioritaires de la présidence a été de cibler les **manipulations et ingérences étrangères** en identifiant et en déployant des outils clairs et complets, y compris de nature juridique, pour lutter efficacement contre ces phénomènes. Les manipulations et les ingérences ciblant les informations constituent une menace majeure pour notre espace civique, et toute atteinte à l'espace civique sape aussi notre démocratie et sa résilience. En préservant plus efficacement les esprits de nos citoyens des campagnes coordonnées de manipulation de l'information, nous protégeons leur liberté de choix, la démocratie délibérative, les défenseurs et défenseuses des droits humains, la société civile et les journalistes et défendons nos sociétés démocratiques. Le thème de la lutte contre les manipulations de l'information et contre les ingérences menées depuis l'étranger, priorité transversale de la présidence, a été présent dans une série de manifestations organisées dans le cadre de son programme. Dans le même esprit, une réunion informelle des Délégués des Ministres sur le thème « Cryptoactifs : réglementation, conformité et mesures applicables aux actifs numériques – lutte contre la criminalité et les ingérences étrangères » a été organisée à l'initiative de la présidence le 23 février 2026.

Pour répondre à cette menace émergente, le Comité des Ministres a mis en place un Comité d'experts sur la manipulation de l'information et l'ingérence menées depuis l'étranger (PC-FIMI, le sigle FIMI signifiant *Foreign Information Manipulation and Interference*), chargé d'élaborer une étude de faisabilité sur l'éventuelle élaboration d'un instrument juridique du Conseil de l'Europe sur ce phénomène. L'étude a mis en évidence plusieurs points : les FIMI et les menaces hybrides du même type constituent une menace réelle et en évolution pour la sécurité démocratique et nationale, les droits humains et la prééminence du droit ; aucune solution unique n'est suffisante, et le problème appelle une approche coordonnée et à l'échelle de toute la société ; et enfin, il serait judicieux que les États membres adoptent une approche coordonnée de la lutte contre les FIMI, en tenant compte de la diversité des expériences nationales et des niveaux d'exposition au problème. Lors de la Session ministérielle à Chişinău, les États membres ont décidé de continuer à s'appuyer sur les résultats de cette étude de faisabilité et ont chargé le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe de présenter à ses Délégués des propositions, fondées sur les normes et les connaissances du Conseil de l'Europe, relatives à la négociation d'un instrument juridique approprié, dont éventuellement une convention-cadre, pour lutter contre les FIMI.

Conformément à ces grandes priorités, l'accent a particulièrement porté sur les priorités thématiques suivantes.

I. État de droit

Mise en œuvre du système de la Convention

La crédibilité du système de la Convention dépend de la mise en œuvre des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme. Il est donc impératif que tous les États membres sans exception respectent leurs obligations et exécutent les arrêts de la Cour.

Le 12 décembre 2025 a été organisée à Chişinău, sous la Présidence moldave, une *Conférence internationale sur le système de la Convention européenne des droits de l'homme – exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme*. Cette conférence visait à identifier les difficultés spécifiques rencontrées par les autorités nationales et par les acteurs du système judiciaire dans l'exécution des arrêts de la Cour et à contribuer à l'élaboration d'une approche plus effective et équitable de leur mise en œuvre au niveau national.

Dans ce cadre ont également été abordées les solutions possibles, en vertu du droit international, pour assurer le paiement par la Russie de la satisfaction équitable ordonnée par la Cour dans ces affaires, y compris dans les affaires liées à des conflits et dans les affaires interétatiques. Plusieurs mécanismes possibles ont été évoqués afin de s'appuyer sur la coopération, au sens large, entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne tout en veillant à l'indemnisation des victimes et à l'affirmation de l'autorité de la Cour européenne.

La deuxième édition de la Conférence de haut niveau du Conseil de l'Europe avec les institutions du Médiateur et les institutions nationales des droits humains (INDH) s'est tenue les 12 et 13 mars 2026 à Strasbourg sous les auspices de la Présidence moldave du Comité des Ministres. Cette conférence, intitulée *Forum ON du Conseil de l'Europe*, était co-organisée par la Cour européenne des droits de l'homme. Elle s'est concentrée sur le rôle vital des institutions du Médiateur et des INDH dans la protection de la démocratie, en étudiant entre autres leur rôle dans la lutte contre les actes qui sapent les processus démocratiques, tels que les ingérences étrangères et l'érosion de l'équilibre des pouvoirs. La conférence a réuni des représentants du Conseil de l'Europe, de la Cour européenne des droits de l'homme, d'institutions nationales des droits humains et de mécanismes de médiation, ainsi que des experts internationaux et des jeunes. Le Forum s'est organisé en sessions thématiques consacrées aux ingérences extérieures dans les processus démocratiques, à l'équilibre des pouvoirs, à la participation des jeunes et à la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme. Il a contribué à renforcer le dialogue entre institutions de protection des droits humains et à promouvoir des réponses coordonnées aux défis démocratiques contemporains, dont la préservation de la liberté d'expression, le renforcement de l'indépendance des institutions et l'amélioration de la mise en œuvre de la jurisprudence de la Cour dans les différents États membres.

Le 24 avril 2026 a été organisée à Chişinău, à l'initiative de la Cour constitutionnelle de la République de Moldova et avec le soutien du Conseil de l'Europe, une conférence internationale intitulée *L'avenir du « marché des idées » à l'ère d'internet, des infos et de l'intelligence artificielle : défis pour les cours constitutionnelles*. Les intervenants, dont M. Timothy Otty, vice-président de la Commission de Venise et Mme Ivana Jelić, vice-présidente de la Cour européenne des droits de l'homme, ont souligné la nécessité de renforcer la coopération européenne pour relever les défis suscités par l'environnement numérique et celle d'examiner de près les difficultés juridiques posées par l'intelligence artificielle sous l'angle de la jurisprudence de la Cour.

Conformément à la mission définie lors du Sommet de Reykjavík et dans le prolongement des décisions de la Session ministérielle tenue au Luxembourg, il est important de souligner l'ouverture à la signature le 3 décembre 2025, sous la Présidence moldave, de la **Convention sur la protection de l'environnement par le droit pénal**, nouvelle contribution marquante du Conseil de l'Europe à la protection de l'environnement mondial. La Convention jette les bases d'une réponse pénale cohérente à la criminalité environnementale dans les différents États, y compris au-delà des frontières. ~~Au cours de la Présidence moldave, la Convention a été signée par deux pays et par l'UE et a atteint un total de 10 ratifications, dont huit par des États membres.~~ **L'Union européenne, le Portugal et la République de Moldova ont été les premiers à signer la Convention. Au cours de la Présidence moldave, la Lettonie l'a signée le 10 décembre 2025, le Luxembourg le 14 janvier 2026 et la Suède le 15 mai 2026. La Convention entrera en vigueur dès qu'elle aura été ratifiée par dix États, dont au moins huit États membres du Conseil de l'Europe.**

Le 28 janvier 2026, la **Journée de la protection des données** a été célébrée à Chişinău par la tenue de la conférence nationale « *Mise en œuvre du cadre juridique sur la protection des données : défis, effets bénéfiques, résilience* ». Cette conférence a offert une occasion de dialogue sur la mise en œuvre de normes de protection des données modernes et conformes aux exigences européennes. Cette manifestation traduisait les engagements pris par la Moldova dans le cadre du processus de ratification de la Convention 108 du Conseil de l'Europe modernisée (108+). Elle s'est concentrée sur les mesures juridiques, techniques et institutionnelles nécessaires pour assurer la protection effective des données personnelles dans le contexte d'une transformation numérique accélérée.

Le 28 avril 2026 s'est tenue à Chişinău la *Conférence régionale visant à encourager les États de la région à adhérer à la Convention MÉDICRIME*. Ce traité demeure le seul instrument pénal contraignant visant à lutter contre la falsification de produits médicaux et les infractions similaires. Dans ce contexte, les experts présents à la conférence ont abordé plusieurs sujets : promotion de l'adhésion, en incitant les États de la région à signer, ratifier et appliquer effectivement la Convention MÉDICRIME ; analyse des menaces émergentes ressortant des conclusions d'opérations répressives récentes, notamment le trafic de produits médicaux de bien-être, les peptides illégaux et l'utilisation abusive des plateformes numériques ; promotion du dialogue entre tous les acteurs (autorités de santé, douanes, police et système judiciaire) pour mettre sur pied l'approche pluridisciplinaire exigée par la Convention, et facilitation des contacts opérationnels entre les États parties et les parties prenantes internationales, en se concentrant sur la falsification de produits médicaux et les infractions similaires.

La 11^e réunion plénière du Comité MÉDICRIME s'est tenue les 28 et 29 avril 2026 à Chişinău. Elle a réuni des représentants des États parties, des experts internationaux et des organisations internationales, occasion importante de renforcer la coopération dans la lutte contre la criminalité pharmaceutique et pour la mise en œuvre de la Convention MÉDICRIME. Les discussions se sont concentrées sur l'amélioration des mécanismes de coordination nationaux, les progrès accomplis grâce aux processus de suivi et l'amélioration de la coopération interinstitutionnelle aux niveaux national et international. Une attention particulière a été portée aux défis émergents en matière de falsification de produits médicaux, dont l'utilisation abusive des plateformes en ligne, des réseaux sociaux et des autres modes de communication numériques pour diffuser des produits illicites. La réunion a également facilité l'échange de bonnes pratiques, la mise en place de mécanismes rapides de partage des informations et des discussions sur les effets des nouvelles technologies sur la criminalité pharmaceutique et la protection de la santé publique.

Cybercriminalité

Du 7 au 9 avril 2026, un *Exercice régional de coopération contre la cybercriminalité* s'est déroulé à Chişinău, dans le cadre du projet conjoint UE – Conseil de l'Europe « CyberEast+ ». Il a réuni des représentants de plus de 20 pays en vue de renforcer la coopération internationale en matière de lutte contre la cybercriminalité et de traitement des preuves électroniques. À partir de simulations pratiques fondées sur des scénarios inspirés de cas réels, cet exercice a renforcé les capacités opérationnelles des institutions participantes en matière de prévention, d'enquêtes et de réponses aux cybermenaces, tout en veillant à promouvoir une coopération plus étroite entre institutions et par-delà les frontières. Cet exercice a également rappelé l'importance de poursuivre l'alignement sur les normes internationales, dont la Convention de Budapest sur la cybercriminalité, et souligné la nécessité de maintenir les investissements dans la résilience cyber aux niveaux national et régional.

Lors de la Session ministérielle tenue à Chişinău le 15 mai 2026 a été adopté le Protocole additionnel à la Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et au financement du terrorisme, conçu pour couvrir l'évolution des défis en matière de criminalité organisée, de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.

II. Démocratie

Démocratie locale – La résilience démocratique est le gage d'une société cohésive, qui repose sur des collectivités locales fortes et une démocratie locale solide. Le respect de la Charte de l'autonomie locale est essentiel pour garantir la résilience et la durabilité de la démocratie locale. La Présidence moldave a donc décidé de mettre en avant l'importance de la démocratie locale et d'en faire l'une de ses principales priorités. Le 16 février 2026, la *table ronde « Voix locales, objectifs communs : faire progresser la démocratie locale »* s'est tenue à Sireți, en République de Moldova. L'événement a réuni les représentants des autorités locales, régionales et centrales de la République de Moldova et des États membres du Conseil de l'Europe, dont les membres du Bureau du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux. La table ronde a promu la démocratie locale et la gouvernance participative, en soulignant les bonnes pratiques de la participation des citoyens à la prise de décision, de la transparence de l'administration publique et des initiatives locales prises dans le domaine des droits humains.

Le 17 février 2026 s'est tenue à Chișinău la réunion du *Bureau du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux* du Conseil de l'Europe, à laquelle ont participé les membres du Bureau, les responsables moldaves et les représentants des pouvoirs publics locaux et centraux. Cette réunion a contribué à renforcer le dialogue sur les priorités du Congrès, notamment le soutien à l'Ukraine, la promotion de la démocratie locale et de la bonne gouvernance, ainsi que le renforcement de la coopération entre les États membres. Les discussions ont porté sur la réforme administrative et territoriale de la République de Moldova, le renforcement de la démocratie locale et le rôle joué par les pouvoirs publics locaux dans le cadre des processus électoraux et du programme d'intégration européenne du pays. Une attention particulière a été accordée au processus de fusion volontaire, au renforcement des capacités institutionnelles, à la décentralisation financière et au renforcement de la résilience face à la désinformation. Ces événements ont également favorisé les échanges bilatéraux de haut niveau entre les autorités moldaves et les représentants du Congrès, en réaffirmant l'importance d'un dialogue inclusif, des normes européennes et de la coopération internationale pour faire progresser des réformes durables et efficaces en matière de gouvernance locale.

Du 31 mars au 2 avril 2026, Strasbourg a accueilli la *50^e Session du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe*, au cours de laquelle ont été présentées les priorités de la Présidence moldave du Comité des Ministres. À cette occasion, le secrétaire général du gouvernement de la République de Moldova, Alexei Buzu, s'est adressé aux participants au nom de la Présidence moldave, en soulignant l'importance de la démocratie locale, de la bonne gouvernance et de la coopération internationale pour renforcer la résilience démocratique. Il a mis en avant le rôle clé de la Charte européenne de l'autonomie locale, l'engagement de la Moldova en faveur de la réforme de l'administration publique locale et le soutien constant apporté à l'Ukraine.

Le 29 avril 2026 s'est tenue en République de Moldova la *Troisième Conférence sur la gouvernance multiniveaux*, dans le prolongement du processus de Reykjavík (après Vilnius en 2024 et La Valette en 2025). Cette conférence internationale a porté sur la consultation, la participation et la coopération effective entre les différents niveaux de gouvernance, la société civile et les citoyens, en vue d'assurer une gouvernance multiniveaux efficace.

Médias – La désinformation mine la confiance des citoyens, fausse le débat démocratique, polarise les sociétés et menace l'intégrité des institutions démocratiques. La capacité à faire preuve d'esprit critique, associée à une conscience civique renforcée et à une bonne maîtrise des médias, peut s'avérer essentielle pour renforcer la résilience démocratique et aider ainsi les jeunes à reconnaître les discours manipulateurs et à résister à leur influence.

La *Conférence de haut niveau sur l'éducation aux médias et l'intégrité de l'information : renforcer la résilience face à la désinformation en Europe*, qui s'est tenue à Chișinău le 20 mars 2026, a examiné les principales difficultés et opportunités du renforcement de la résilience démocratique par le biais de l'éducation aux médias et à l'information et d'une meilleure intégrité de l'information. Elle a offert une plateforme de dialogue, d'échange de bonnes pratiques et d'élaboration d'approches coordonnées et intersectorielles en vue de garantir un écosystème de l'information sain et fiable, tout en mettant en avant les initiatives récentes de la République de Moldova et d'autres États membres, et en présentant des modèles efficaces de renforcement de l'éducation aux médias et à l'information, de lutte contre la manipulation de l'information et de promotion de la résilience sociétale partout en Europe. L'un des moments forts de l'événement a été le lancement des nouveaux documents du Conseil de l'Europe établis par le Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI) : *Lignes directrices pour la mise en place de stratégies d'éducation aux médias et à l'information au niveau national*. Ces instruments ont été conçus pour aider les États membres à élaborer des stratégies nationales globales d'éducation aux médias et à l'information et à mettre en œuvre des mesures concrètes pour lutter contre la désinformation et préserver l'intégrité de l'information. Ces phénomènes entament de plus en plus la confiance des citoyens et compromettent l'intégrité des processus démocratiques. Des acteurs malveillants exploitent les plateformes en ligne pour diffuser rapidement des contenus trompeurs,

influencer l'opinion publique et fausser le débat public, ce qui menace en fin de compte les fondements mêmes de la démocratie. En ces temps difficiles, une réponse collective s'impose.

Afin d'aborder le thème des activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, qui représentent l'un des principaux défis à relever pour la démocratie dans les États membres du Conseil de l'Europe et ailleurs, la République de Moldova a organisé, dans le cadre de sa présidence, un *échange informel du Comité des Ministres intitulé « Liberté d'expression et résilience démocratique »* (9 avril 2026). Cet événement a réuni des décideurs politiques, des journalistes et des experts afin de débattre des défis actuels et émergents qui menacent la liberté d'expression et la liberté des médias en Europe. Au cours de la réunion ont été abordés les principaux faits nouveaux qui façonnent l'environnement de l'information actuel, notamment la pression croissante exercée sur les journalistes et les médias, le rôle grandissant des activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger dans l'information, qui sapent le débat public, ainsi que la transformation technologique rapide de l'écosystème de l'information, notamment l'émergence de l'intelligence artificielle générative. Le débat s'est appuyé sur l'expérience acquise par les États membres dans la gestion des défis de l'intégrité de l'information tout en préservant le pluralisme des médias et la liberté d'expression.

La violence et les menaces à l'encontre des journalistes restent une préoccupation majeure, qui sape leur rôle démocratique. La campagne « Journalists Matter » (« Les journalistes comptent ») du Conseil de l'Europe promeut leur sécurité et leur liberté. Le 22 avril 2026, la Présidence moldave a accueilli à Chişinău la 4^e réunion des points focaux de la campagne « Journalists Matter ». Cette réunion a offert aux États membres une plateforme structurée pour débattre des progrès, des défis et des priorités du renforcement de la sécurité des journalistes, en mettant particulièrement l'accent sur les approches préventives conformes aux normes du Conseil de l'Europe. Elle a permis aux points focaux de présenter les récentes évolutions nationales, notamment les nouvelles mesures préventives, les mécanismes de coordination et les réformes mises en œuvre conformément à la recommandation CM/Rec(2016)4, ainsi que des exemples de coopération efficace entre les autorités, les organisations de médias et la société civile. La réunion a également donné l'occasion de dévoiler le nouveau volet jeunesse de la campagne « Journalists Matter », en soulignant comment les jeunes peuvent contribuer à la sensibilisation, aux actions de prévention et, plus largement, à la défense de la liberté des médias.

Le 23 avril 2026, à Chişinău, la Présidence moldave du Comité des Ministres a accueilli une conférence de haut niveau intitulée : « *Défendre la vérité : approches globales pour la sécurité des journalistes et le journalisme de qualité* », organisée dans le cadre de la campagne « Journalists Matter » du Conseil de l'Europe. Cet événement a promu une approche holistique et préventive qui vise à protéger les journalistes, à renforcer la qualité et l'intégrité du journalisme, ainsi qu'à consolider la résilience démocratique dans toute l'Europe. L'un des moments forts de la conférence a été la présentation du rapport à mi-parcours de la campagne « Journalists Matter » (2023-2025). Cette évaluation a donné un aperçu des progrès réalisés dans les États membres, mis en évidence les défis qui restent à relever et identifié les tendances des attaques contre les journalistes, ainsi que les lacunes des mesures de prévention. Sa présentation a permis aux participants de réfléchir collectivement à l'impact de la campagne à ce jour et d'examiner les priorités, les ajustements stratégiques et le renforcement de la coopération pour la prochaine phase de travail, en veillant à ce que les actions à venir s'appuient sur des données factuelles, l'expérience acquise et les enseignements tirés.

En marge de la conférence organisée dans le cadre de la campagne « Journalists Matter » (23 avril 2026), et afin de mettre en avant le point de vue des jeunes, s'est tenu, les 21 et 22 avril 2026, l'événement jeunesse « *Les jeunes prennent la parole contre la discrimination* ». Cet événement a réuni des acteurs non gouvernementaux et gouvernementaux du secteur de la jeunesse afin d'aborder la menace croissante que représente la désinformation pour les institutions démocratiques en République de Moldova et dans d'autres pays. Il a permis de réfléchir au rôle joué par les jeunes dans la lutte contre les fausses informations et la propagande, tout en reconnaissant leur vulnérabilité face aux discours mensongers. Grâce à la mise en commun de leurs connaissances et de leurs expériences, les participants ont discuté d'approches innovantes qui permettraient aux jeunes de lutter activement contre la désinformation et de renforcer leur résilience face à la propagande.

Au cours de la Présidence moldave, le Comité des Ministres a adopté des documents essentiels dans ce domaine : la Recommandation aux États membres sur la sécurité et l'autonomisation en ligne des utilisateurs et des créateurs de contenu, ainsi que son exposé des motifs ; la Note d'orientation sur les implications de l'IA générative sur la liberté d'expression ; le document d'orientation « Résister à la désinformation : 10 axes d'action pour renforcer l'intégrité de l'information » ; le document d'orientation « Stratégies nationales d'éducation aux médias et à l'information (EMI) — Aspects pratiques et indicateurs » et l'Étude de faisabilité sur les avantages et les défis associés à la liberté d'expression dans les environnements immersifs.

Jeunesse – La Présidence de la République de Moldova a placé la jeunesse au cœur de son programme. Ainsi, le *Forum de la jeunesse : Libérer le potentiel des droits humains : un forum pour promouvoir l'éducation aux droits humains universels pour, avec et par les jeunes*, qui s'est tenu au Centre européen de la jeunesse de Budapest, en Hongrie (du 9 au 12 décembre 2025), a offert à la communauté des éducateurs aux droits humains l'occasion de mettre en commun leurs pratiques d'éducation aux droits humains, d'y réfléchir et de les développer pour les années à venir, en mettant l'accent sur le dialogue coopératif entre les partenaires internationaux, nationaux et locaux, qu'il s'agisse de professionnels ou de bénévoles issus des secteurs de l'éducation formelle ou non formelle, d'institutions gouvernementales ou d'organisations non gouvernementales.

Les 17 et 18 février 2026, à Chișinău, plus de 40 jeunes ont participé à l'atelier éducatif « *Mémoire, responsabilité et solidarité : les jeunes face aux leçons de l'Holocauste* ». Au cours de cet atelier de deux jours, les participants ont découvert les politiques éducatives de la République de Moldova, ainsi que le point de vue européen et local sur la mémoire de l'Holocauste. Parmi ceux-ci figuraient également les recommandations du Comité des Ministres sur l'intégration de l'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage dans les programmes scolaires et les supports pédagogiques, ainsi que sur la transmission de la mémoire de l'Holocauste et la prévention des crimes contre l'humanité. Cet événement illustre l'importance accordée par la présidence à la résilience démocratique, à la participation des jeunes et à une éducation fondée sur les normes et les valeurs européennes.

Du 11 au 13 mars 2026, le Centre européen de la jeunesse de Strasbourg a accueilli une *conférence internationale sur la recherche dans le domaine de la jeunesse*, ainsi qu'une *table ronde publique « Les perspectives des jeunes en action : un nouveau chapitre pour la recherche sur la jeunesse en Europe »*, afin de répondre à la nécessité d'ouvrir un nouveau chapitre pour la recherche sur la jeunesse en Europe et d'explorer les enjeux que représentent « Les droits sociaux des jeunes – Les défis de la recherche sur la jeunesse à l'ère de la désinformation ». Ces deux événements ont permis de lancer et de développer un programme de recherche sur la jeunesse pour les années à venir autour du thème de l'accès des jeunes à leurs droits, dans le but de tirer parti de la recherche universitaire et institutionnelle sur ce sujet afin de favoriser l'élaboration de politiques efficaces et les pratiques du travail de jeunesse.

Le 27 mars 2026, un événement célébrant la diversité ethnoculturelle de la République de Moldova a réuni des représentants des communautés ethniques, des diplomates, des organisations internationales et de la société civile pour célébrer la diversité culturelle du pays à travers des expositions, des spectacles artistiques et un dialogue interculturel. Organisée en coopération avec l'Agence pour les relations interethniques, cette initiative a eu pour effet de promouvoir la cohésion sociale, de renforcer la compréhension interculturelle et de réaffirmer l'engagement de la République de Moldova en faveur des valeurs européennes, de l'inclusion et de la protection de la diversité culturelle, éléments essentiels d'une société démocratique.

À l'occasion de la Journée internationale des Roms a eu lieu le 8 avril 2026 une conférence internationale intitulée « Promouvoir la mise en œuvre des normes du Conseil de l'Europe en matière d'intégration des Roms en République de Moldova ». Cet événement, organisé par l'ARI en partenariat avec l'association « Voice of Roma » et le Conseil de l'Europe, s'est tenu dans le cadre de la Présidence moldave. La conférence visait à faciliter un échange de vues concret entre les autorités, les représentants de la société civile et la communauté rom sur la mise en œuvre des politiques nationales en faveur de l'intégration des Roms, tant au niveau central que local.

En s'appuyant sur le Forum sur l'éducation aux droits humains qui s'est tenu à Budapest en décembre 2025 et en réfléchissant à ses implications, le *Stage de formation régional Repères sur l'éducation aux droits humains avec les jeunes* s'est déroulé à Chișinău, du 4 au 9 mai 2026. Cette formation visait à mobiliser les praticiens et les militants de l'éducation aux droits humains de la République de Moldova et des pays voisins, sur la base de la version roumaine du manuel Repères, afin de favoriser la mise en œuvre de la Charte du Conseil de l'Europe sur l'ECD et l'EDH et de renforcer la coopération entre les secteurs de la jeunesse et de l'éducation.

Du 15 au 17 avril 2026 a eu lieu à Chișinău un événement destiné aux partenaires et aux parties prenantes de la République de Moldova : l'*Atelier régional pour les parties prenantes des États membres – Les itinéraires culturels sur le terrain*. Ce séminaire a permis d'accroître la visibilité et l'activité des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe en République de Moldova, en fournissant des informations et un aperçu des principales caractéristiques de ces itinéraires à diverses parties prenantes concernées par le patrimoine culturel dans ce pays ; il a renforcé la capacité des participants à établir et à entretenir des relations de collaboration avec les partenaires nationaux et internationaux afin de soutenir les itinéraires culturels transnationaux ; il a contribué à faire le lien entre les initiatives moldaves en matière de culture et de patrimoine et les priorités de la Présidence moldave du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

III. Droits humains

Droits sociaux - La protection des droits sociaux a figuré en bonne place à l'ordre du jour de la Présidence moldave, avec en point d'orgue la **Conférence de haut niveau sur les droits sociaux et la Charte sociale européenne** (18-19 mars 2026) organisée à Chişinău. Cette conférence s'est conclue par l'adoption d'une déclaration politique tournée vers l'avenir, qui fixe des priorités pour l'action future et renforce l'engagement commun de l'Europe à promouvoir les droits sociaux pour l'ensemble des citoyennes et citoyens. La Déclaration de Chişinău sur les droits sociaux et la Charte sociale européenne adoptée par la conférence réaffirme et fait progresser l'engagement collectif en faveur des droits sociaux et de la Charte.

Pour marquer le 30^e anniversaire de la Charte sociale européenne révisée, une cérémonie des traités a été organisée dans le cadre de la conférence, et plusieurs États ont pris de nouveaux engagements conventionnels, dont l'un étend le champ d'application de la Charte révisée aux territoires d'outre-mer ; certains États ont accepté des dispositions supplémentaires de la Charte révisée ; quelques États ont remis des lettres d'intention en vue d'une acceptation ultérieure. À Chişinău ont été organisés 11 événements parallèles abordant une variété de sujets relatifs aux droits sociaux : la gouvernance multiniveaux pour la mise en œuvre des droits sociaux, la culture sanitaire, la construction de la justice sociale en Europe, l'inclusion des Roms et l'avenir du travail dans le domaine des droits sociaux, la numérisation des systèmes de protection sociale en Europe, les droits sociaux et la résilience pour la République de Moldova et l'Ukraine, etc. À certains de ces événements ont participé des personnalités de haut niveau, dont la Présidente moldave, plusieurs ministres et le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe.

Du 16 au 18 mars 2026, la *réunion plénière du CEDS* et la *réunion du Comité gouvernemental de la Charte sociale* ont eu lieu à Chişinău.

Le 24 février 2026, la République de Moldova a coorganisé un événement en marge de la session du Conseil des droits de l'homme (CDH) des Nations Unies : une conversation de haut niveau intitulée « *De Doha 2025 à Chişinău 2026 : faire progresser les droits sociaux et la stabilité démocratique* », qui visait à faire le lien entre les résultats du 2^e Sommet mondial pour le développement social (Doha, 2025) et la conférence de haut niveau sur les droits sociaux (Chişinău, mars 2026). Cette initiative a donné une occasion unique de traduire l'ambition mondiale renouvelée concernant le développement social en engagements concrets, fondés sur les droits inscrits dans la Charte sociale européenne, qui renforcent la justice sociale, la résilience démocratique et la stabilité. Elle a souligné l'importance des droits sociaux en tant que catalyseur de la coopération multilatérale. C'était un encouragement à utiliser les atouts des droits sociaux en tant que langage commun à toutes les régions et leur rôle fédérateur pour améliorer la stabilité des sociétés et pour traduire les engagements mondiaux de Doha en actions ancrées dans les systèmes européens de droits sociaux, qui font progresser la justice sociale, la résilience démocratique et la stabilité dans les États membres du Conseil de l'Europe. Cette initiative a ainsi ouvert la voie à la conférence de mars 2026 à Chişinău.

Sous les auspices de la Présidence moldave du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, les 27 et 28 novembre 2025, à Strasbourg, s'est tenue la 19^e *Conférence ministérielle du Groupe de coopération internationale du Conseil de l'Europe sur les drogues et les addictions (Groupe Pompidou)*. Cet événement a permis aux États membres du Groupe Pompidou et à d'autres participants d'échanger leurs points de vue sur les derniers développements politiques et les défis dans le domaine des drogues et des addictions.

Du 28 au 30 avril 2026 a été organisée à Chişinău la **Session d'évaluation et événement de sensibilisation : Passeport européen des qualifications des réfugiés (EQPR)**. L'événement visait à promouvoir le Passeport européen des qualifications des réfugiés (EQPR) en tant qu'outil majeur pour faciliter l'intégration des personnes réfugiées dans les systèmes d'enseignement supérieur et les marchés du travail. Les discussions ont mis en évidence l'importance d'une reconnaissance équitable et transparente des qualifications, conforme aux normes européennes, en particulier dans les situations où la documentation officielle est incomplète ou indisponible. Les participants ont examiné les difficultés et les solutions pratiques liées à la reconnaissance des qualifications des personnes déplacées, ont échangé des expériences européennes pertinentes et ont étudié les possibilités de poursuivre la mise en œuvre du mécanisme « EQPR » au niveau national. L'événement comportait aussi une séance consacrée à la méthodologie « EQPR », qui visait à faire mieux comprendre les procédures d'évaluation des qualifications et à favoriser l'accès inclusif à l'éducation et aux possibilités d'emploi pour les personnes réfugiées.

Mise en œuvre de la Convention d'Istanbul – La Présidence moldave a mis l'accent sur la protection des femmes et sur l'intensification des efforts visant à lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles, reconnue comme l'une des violations des droits humains les plus répandues. Dans ce contexte, la campagne intitulée « *16 jours de mobilisation contre la violence fondée sur le genre* » a été organisée du 25 novembre au 10 décembre 2025 à Strasbourg et à Chişinău, avec la participation active des délégations des États membres et de représentants du Conseil de l'Europe.

Le 21 novembre 2025, une *table ronde parlementaire* a été coorganisée avec le groupe *Femmes@APCE* sur « *La violence à l'égard des femmes et le rôle des parlements et des parlementaires dans la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul du Conseil de l'Europe* ». Tenu en marge de la réunion de la Commission permanente de l'APCE, peu avant la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (25 novembre 2025), l'événement a été ouvert par le Président du Parlement de la République de Moldova, Igor Grosu, et par le Président de l'APCE, Theodoros Rousopoulos.

Le 26 novembre 2025, une table ronde intitulée « *Une réponse coordonnée du système judiciaire aux récents amendements législatifs sur la violence à l'égard des femmes et la violence domestique* » s'est tenue à Chişinău. Elle était organisée par l'Agence nationale pour la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, en partenariat avec le Conseil de l'Europe. L'événement a rassemblé des représentants des institutions du secteur de la justice et des parties prenantes concernées pour discuter de la mise en œuvre des amendements législatifs adoptés en juillet 2025, conformément aux dispositions de la Convention d'Istanbul. Les discussions ont porté sur la manière de renforcer la coopération interinstitutionnelle, de clarifier les questions d'interprétation juridique et de trouver des solutions concrètes pour une application efficace et cohérente du cadre juridique.

Le 28 novembre 2025 s'est tenue à Chişinău la conférence internationale intitulée « *La Convention d'Istanbul en action : prévenir le féminicide, protéger les victimes et poursuivre les auteurs* », qui s'est concentrée sur le renforcement des réponses aux féminicides, compte tenu des récents changements législatifs. L'événement a mis en évidence la nécessité d'une coopération interinstitutionnelle efficace et d'un alignement sur les normes européennes.

Le 4 mars 2026, le Comité des Ministres a adopté la Recommandation CM/Rec(2026)1 sur l'égalité et l'intelligence artificielle, dans laquelle il note que les systèmes d'IA peuvent amplifier les discriminations et les inégalités existantes, notamment celles qui affectent les femmes et les filles, et augmenter ainsi le risque de violence fondée sur le genre, y compris en ligne. Il a aussi adopté la Recommandation CM/Rec(2026)2 sur l'obligation de rendre des comptes en matière de violence à l'égard des femmes et des filles facilitée par la technologie ; il y reconnaît que ce phénomène est un grave problème du point de vue des droits humains, exacerbé par l'évolution rapide des technologies.

Le 9 mars 2026, dans le cadre de la 70^e Session de la Commission de la condition de la femme (CSW70), un événement sur le thème « *Maintenir l'ordre au pixel près : genre, technologie et justice* » a été organisé sous les auspices du Conseil de l'Europe et de la Présidence moldave. L'événement a réuni des experts internationaux, des représentants des forces de l'ordre et d'autres parties prenantes. Lors des discussions a été soulignée la nécessité de renforcer les réponses institutionnelles à la violence facilitée par les technologies, de promouvoir une approche centrée sur les victimes, de renforcer la coopération entre les autorités et les entreprises technologiques, et d'établir des mécanismes de responsabilité efficaces, conformes aux normes internationales.

Le 7 avril 2026 s'est tenue à Chişinău la *première édition de la Plateforme internationale sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique*, qui a inauguré un cadre annuel de dialogue international. La conférence a rassemblé plus de 150 participants, dont des autorités publiques, des professionnels de la justice, des partenaires de développement, des membres de la société civile et des experts internationaux. Elle a permis d'échanger de bonnes pratiques, d'évaluer les progrès accomplis et de recenser les défis à relever. La conférence a contribué à renforcer la coopération internationale et à formuler des recommandations visant à améliorer les réponses institutionnelles et juridiques. Elle a aussi souligné l'importance d'une mise en œuvre cohérente de la Convention d'Istanbul et d'une approche coordonnée et centrée sur les victimes.

Droits de l'enfant – Le 18 novembre 2025, cela faisait 10 ans que le Comité des Ministres avait institué la journée annuelle de sensibilisation à la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels. Pour marquer cet anniversaire, le Comité des Ministres a organisé une conférence intitulée « *Renforcer la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels en fondant les politiques sur des données probantes* ». Il s'agissait de sensibiliser l'opinion et de souligner l'importance de prévenir ce crime odieux, de poursuivre ses auteurs et de protéger les enfants victimes d'exploitation et d'abus sexuels.

Immédiatement après cette conférence, du 19 au 21 novembre 2025, s'est tenue la 46^e *réunion plénière du Comité de Lanzarote*, qui a ainsi pu examiner, avec les parties prenantes moldaves, les défis communs recensés dans le rapport. Les ateliers thématiques ont été l'occasion de présenter des exemples de pratiques prometteuses concernant la mise en œuvre de la Convention de Lanzarote et de certaines recommandations spécifiques du Comité de Lanzarote, dans le but de renforcer la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels grâce à l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes.

Sous la Présidence moldave, deux nouvelles *Recommandations du Comité des Ministres, sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents et des procédures de placement*, ont été présentées le 19 novembre 2025, lors d'un événement public, tenu à Strasbourg et en ligne. Les intervenants ont souligné la valeur des recommandations, qui donnent des conseils pour déterminer l'intérêt supérieur de l'enfant et garantir le respect des droits matériels et procéduraux des enfants concernés par ces procédures.

Défis liés aux migrations

Lors de la conférence du 10 décembre 2025, les ministres des 46 États membres du Conseil de l'Europe ont appelé à élaborer une déclaration politique sur les questions liées aux migrations et la Convention européenne des droits de l'homme. La déclaration politique a été adoptée lors de la session formelle du Comité des Ministres tenue le 15 mai 2026 à Chişinău.

Action extérieure du Conseil de l'Europe

La défense de la sécurité démocratique en Europe nécessite un engagement cohérent et visible au-delà des frontières européennes. Vu l'instabilité du contexte géopolitique actuel, le Conseil de l'Europe devrait se positionner comme un acteur régional capable de contribuer à la protection et à la promotion des droits humains, de la démocratie et de l'État de droit par le biais de son action extérieure.

Lors de la session ministérielle de Chişinău a été adoptée la Stratégie du Conseil de l'Europe en matière d'action extérieure, qui vise à renforcer la contribution de l'Organisation à la sécurité démocratique et à l'ordre international fondé sur des règles, notamment au moyen d'un multilatéralisme renouvelé. Une meilleure diffusion de ses normes, l'intensification des relations avec les États observateurs et les pays tiers, ainsi qu'avec les organisations partenaires et d'autres organisations internationales, sont autant de moyens de renforcer le rôle du Conseil de l'Europe en tant qu'organisme normatif régional et promoteur de valeurs universelles. La stratégie sera accompagnée d'un plan de mise en œuvre.

Programme politique

14 novembre 2025-15 mai 2026

1. 14 novembre 2025, Strasbourg – **Passation de la présidence de Malte à la République de Moldova**, suivie de l'**inauguration du tramway de la présidence et de la cérémonie de levée du drapeau** – début de la Présidence moldave du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.
2. 18 novembre 2025, République de Moldova – Conférence intitulée « **Renforcer la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels grâce à des politiques fondées sur des données probantes** ».
3. 19-21 novembre 2025, République de Moldova – **Réunion du Comité des Parties à la Convention de Lanzarote.**
4. 20-21 novembre 2025, République de Moldova – **Réunion du Bureau et de la Commission permanente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE).**
5. **21 novembre 2025, République de Moldova – Événement parallèle**, table ronde parlementaire coorganisée avec le groupe Femmes@APCE en marge de la réunion de la Commission permanente de l'APCE – « **La violence à l'égard des femmes et le rôle des parlements et des parlementaires dans la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul du Conseil de l'Europe** ».
6. 25 novembre-10 décembre 2025, République de Moldova et Strasbourg – **Campagne des 16 jours d'activisme (contre les violences faites aux femmes).**
7. 26 novembre 2025, République de Moldova – Table ronde intitulée « **Une réponse coordonnée du système judiciaire à la violence à l'égard des femmes et à la violence domestique au regard des récentes modifications législatives en la matière** ».
8. 27-28 novembre 2025, Strasbourg – **19^e Conférence ministérielle du Groupe de coopération internationale du Conseil de l'Europe sur les drogues et les addictions (Groupe Pompidou).**
9. 28 novembre 2025, République de Moldova – **Conférence internationale « La Convention d'Istanbul en action : prévenir les féminicides, protéger les victimes et poursuivre les responsables en justice »**, organisée par le Centre de droit des femmes (CDF) en partenariat avec le département de droit pénal de la faculté de droit de l'université d'État de Moldova, avec le soutien du Conseil de l'Europe et de la Suède.
10. 3 décembre 2025, Strasbourg – **Ouverture à la signature de la Convention sur la protection de l'environnement par le droit pénal.**
11. 9 -11 décembre 2025, Centre européen de la jeunesse de Budapest – **Forum de la jeunesse : « Libérer le potentiel des droits humains – Un forum pour promouvoir l'éducation aux droits humains universels pour, avec et par les jeunes »**. 12 décembre 2025, République de Moldova – **Conférence internationale sur le système de la Convention européenne des droits de l'homme – Exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme.**
12. 16 décembre 2025, Pays-Bas – **Conférence diplomatique pour l'adoption de la Convention ouverte du Conseil de l'Europe établissant une Commission internationale des réclamations pour l'Ukraine.**
13. Partie de Session de janvier 2026 de l'APCE, Strasbourg – **Visite de la Présidente de la République de Moldova, Maia Sandu, et communication de M. Mihai Popoșoi, Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères de la République de Moldova, Président du Comité des Ministres** – présentation des priorités de la Présidence moldave.
14. 28 janvier 2026, République de Moldova – **Célébration de la Journée de la protection des données / Conférence « Mise en œuvre du cadre juridique de la protection des données : défis, bénéfices, résilience ».**
15. 16 février 2026, République de Moldova – Table ronde « **Voix locales, objectifs partagés : promouvoir la démocratie locale** ».

16. 17 février 2026, République de Moldova – **Réunion du Bureau du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux.**
17. 17-18 février 2026, République de Moldova – Atelier éducatif « **Mémoire, responsabilité et solidarité : les jeunes face aux leçons de l'Holocauste** ».
18. 23 février 2026, réunion informelle des Délégués des Ministres – « Cryptoactifs : réglementation, conformité et mesures relatives aux actifs numériques – lutte contre la criminalité et les ingérences étrangères ».
19. 24 février 2026, Office des Nations Unies à Genève – Événement parallèle de haut niveau tenu en marge de la session du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, intitulé « **De Doha 2025 à Chişinău 2026 : renforcer les droits sociaux et la stabilité démocratique** ».
20. Février 2026, Autriche – **Présentation des priorités de la Présidence moldave au Conseil permanent de l'OSCE.**
21. 9 mars 2026, New York – Événement parallèle à la 70^e Session de la Commission de la condition de la femme – « **Maintenir l'ordre au pixel près : genre, technologie et justice** ».
22. 11-13 mars 2026, Centre européen de la jeunesse de Strasbourg – Conférence internationale sur la recherche dans le domaine de la jeunesse et table ronde publique « Les perspectives des jeunes en action : un nouveau chapitre pour la recherche sur la jeunesse en Europe ».
23. 12-13 mars 2026, Strasbourg – **Conseil de l'Europe, Conférence de haut niveau pour les institutions de l'Ombudsperson et les institutions nationales des droits humains (INDH), ou « Forum ON du Conseil de l'Europe ».**
24. 16-18 mars 2026, République de Moldova – 354^e session du **Comité européen des droits sociaux (CEDS)** et du **Comité gouvernemental sur la Charte sociale** et réunion extraordinaire du **Comité gouvernemental de la Charte sociale européenne et du Code européen de sécurité sociale (CG).**
25. 18-19 mars 2026, République de Moldova – **Conférence de haut niveau sur les droits sociaux et la Charte sociale européenne.**
26. 20 mars 2026, République de Moldova – **Conférence de haut niveau sur l'éducation aux médias et l'intégrité de l'information : renforcer la résilience face à la désinformation en Europe.**
27. 27 mars 2026, République de Moldova – Événement célébrant la diversité ethnoculturelle de la République de Moldova.
28. 31 mars-2 avril 2026, Strasbourg – **50^e session du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux. Présentation des priorités de la Présidence moldave.**
29. 7 avril 2026, République de Moldova – Première édition de la « **Plateforme internationale sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. Politiques intégrées et coopération intersectorielle dans le domaine de la justice** ».
30. 8 avril 2026, République de Moldova – Conférence internationale « **Promouvoir la mise en œuvre des normes du Conseil de l'Europe en matière d'intégration des Roms dans la République de Moldova** », organisée à l'occasion de la Journée internationale des Roms.
31. 7-9 avril 2026, République de Moldova – **Exercices régionaux de coopération en matière de lutte contre la cybercriminalité.**
32. 15-17 avril 2026, République de Moldova – Atelier régional pour les parties prenantes des États membres – « **Les Itinéraires culturels sur le terrain** ».
33. **21-22 avril 2026, République de Moldova – Événement jeunesse « La voix des jeunes contre la discrimination ».**

34. 22 avril 2026, République de Moldova – **4^e réunion des points focaux de la campagne « Les journalistes comptent ».**
35. 23 avril 2026, République de Moldova – Conférence annuelle de la campagne « Les journalistes comptent » du Conseil de l'Europe sur le thème « **Défendre la vérité : approches globales pour la sécurité des journalistes et le journalisme de qualité** ».
36. 24 avril 2026, République de Moldova – **Conférence internationale « L'avenir du "marché des idées" face à l'essor d'Internet, des fausses nouvelles et de l'intelligence artificielle : les défis pour les cours constitutionnelles ».**
37. 28 avril 2026, République de Moldova – **Conférence régionale visant à encourager les États de la région à adhérer à la Convention Médicrime.**
38. 28-29 avril 2026, République de Moldova – **11^e réunion plénière du Comité MÉDICRIME.**
39. 28-30 avril 2026, République de Moldova – Événement de sensibilisation sur le thème « **Soutenir la participation des personnes réfugiées dans l'enseignement supérieur et au marché du travail. Le passeport européen des qualifications des réfugiés (EQPR) : un instrument international pour relever des défis nationaux** ».
40. 29 avril 2026, République de Moldova – **Troisième conférence sur la gouvernance multiniveaux dans le prolongement de Reykjavik (après Vilnius 2024 et La Valette 2025). Conférence internationale sur le thème « Approches de gouvernance multiniveaux visant à renforcer la résilience démocratique et à instaurer la confiance du public ».**
41. Partie de session d'avril 2026 de l'APCE, Strasbourg – **Présentation par M. Mihai Popoșoi, Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères de la République de Moldova, Président du Comité des Ministres, du bilan des priorités de la Présidence moldave.**
42. 6-9 mai 2026, République de Moldova – Stage de formation régional Repères sur l'éducation aux droits humains avec les jeunes.
43. 14-15 mai 2026, République de Moldova – **135^e session du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. Passation de la présidence à Monaco.**

Programme culturel

1. 20 novembre 2025, *Église Saint-Guillaume* – **Concert de musique Jazz avec TRIGON & Vali Boghean Band.** Les artistes ont interprété des morceaux de jazz-fusion mêlant sons traditionnels et improvisations modernes du groupe TRIGON, accompagné par la voix de Vali Boghean. Formé en 2009, le groupe allie différents genres musicaux : pop-rock, musique des Balkans, musique du monde, jazz et fusion.
2. 17 décembre 2025, *Église Saint-Guillaume* – **Concert de musique folklorique avec The Osoianu Sisters and Calancea's Wolves.** Vivre la magie d'une soirée d'hiver dans l'esprit des traditions moldaves, au son d'une musique ancestrale, réinterprétée de façon moderne par Lupii Lui Calancea et sublimée par le charme vocal du quintette des sœurs Osoianu.
3. 26-30 janvier 2026, *Palais de l'Europe* – **Exposition « FEBRUARY 2022 : ECHOES » de la peintre Valeria Duca.**
4. Février 2026, *Palais de l'Europe* – **Projection du film documentaire moldave *Siberia din oase* (La Sibérie jusqu'à la moelle des os) dans la salle de projection du Comité des Ministres.**
5. 23 février 2026, *Bibliothèque nationale et universitaire* – **Projection du documentaire *Vocea Lilianei* (La voix de Liliana),** un film poignant qui défie les préjugés d'une société encore marquée par la mentalité post-soviétique. Le film s'inscrit dans le cadre d'un projet organisé par le Conseil de l'Europe, en partenariat avec *Telefilm-Chişinău*.
6. 4 mars 2026, *Médiathèque André Malraux* – **Atelier d'artisanat** dédié à la fabrication de *Mărțișoare* à l'intention des enfants, sous la direction de l'équipe du Musée national d'ethnographie et d'histoire naturelle de la République de Moldova et projection du documentaire consacré à la légende du *Mărțișor*, sous-titré en français.

7. 10 mars 2026, *Cinéma Cosmos* – **Projection du film moldave *Carbon*.**
8. 7-25 avril 2026, *Médiathèque André Malraux* – **Exposition de photos « Costumes et vêtements traditionnels moldaves ».** La préservation et la promotion de ces objets traditionnels contribuent à renforcer l'identité culturelle et à cultiver un sentiment d'appartenance.
9. 15 avril 2026, *Médiathèque André Malraux* – **Événement littéraire.** Présentation du livre à succès « Moldova : des gens, des lieux, une cuisine et du vin », d'Angela Braşoveanu, véritable voyage visuel et narratif dans l'âme moldave, à la découverte d'un peuple chaleureux, de paysages bucoliques, d'une gastronomie authentique et multiculturelle et de vins aux racines profondes.